

Les différences entre les opérations et les projets

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

1. Compléter cette définition des opérations d'une entreprise

L'opérationnel est orienté **processus**, il est **répétitif**, se déroule dans la **continuité** et recherche l'**efficacité** ou l'efficience.

2. Quels sont les caractéristiques d'un projet ? (Plusieurs réponses possibles)

- a. Il vise un objectif déterminé
- b. Il est rentable
- c. Il est unique
- d. Il est provisoire
- e. Il n'y a jamais d'incertitude
- f. Il est toujours interne à une entreprise

3. Associer ces activités à la bonne catégorie

Activités	Opérations	Projets
Améliorer un processus de traitement des réclamations	Améliorer un processus de traitement des réclamations	Développer un site web
Construire une maison		Construire une maison
Développer un site web		
Rendre plus efficace la production de batteries de téléphone mobile.	Rendre plus efficace la production de batteries de téléphone mobile.	

- 4. Vrai ou faux ? Les acteurs métier peuvent éprouver moins d'appartenance à un projet qu'à leur profession.**
- a. Vrai
 - b. Faux
- 5. Quelles sont les solutions pour résoudre les problèmes entre projets et métiers ? (Plusieurs réponses possibles).**
- a. Donner du sens au projet par rapport à la stratégie et aux activités quotidiennes de l'entreprise.
 - b. Laisser les acteurs métier dans leurs divisions d'origine.
 - c. Reconnaître pleinement l'apport des différentes personnes impliquées et leurs expertises respectives, tant du côté des acteurs projet que des acteurs métiers.
 - d. Veiller à la convergence de ces expertises professionnelles différentes, en construisant des relations et en encourageant le partage de ressources et d'expériences.
 - e. Faire preuve de rigueur en tant que chef de projet.

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.